



Les négociations dans le secteur public; réaction de la FTQ Des offres qui nous laissent sur notre faim

Québec, le 31 mars 2021. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et ses syndicats affiliés dans le secteur public (SCFP-Québec, SQEES-298, SEPB-Québec, UES 800) prennent acte de la nouvelle proposition déposée ce mercredi par le Conseil du trésor, mais visiblement c’est nettement insuffisant pour signer un nouveau contrat de travail.

« Bien qu’il y ait des éléments qui méritent d’être regardés de près, nous sommes encore bien loin d’un accord. Si on reconnaît que le gouvernement a fait des petits pas, il en reste beaucoup à faire pour conclure cette négociation. Après un an et demi de négociation, c’est un peu décevant », déclare le président de la FTQ, Daniel Boyer.

Dans sa proposition, Québec maintient son offre salariale de 5 %, et ajoute 1 % pour la dernière année de la convention collective liée à l’Indice des prix à la consommation et à la croissance économique, des conditions qui s’apparentent à une profession de foi. Des montants forfaitaires sont également proposés, malheureusement non récurrents et qui, à la retraite, ne sont pas comptabilisés dans la pension versée aux travailleuses et travailleurs.

« On est loin de la coupe aux lèvres. Quant aux offres salariales différenciées, il y a bien sûr des types d’emplois qui méritent des correctifs, cependant, ça ne laisse pas de place pour des hausses pour les autres salariés. Concrètement, les offres de Québec ne règlent pas le retard salarial de 9,4 % des travailleurs et travailleuses du secteur public, ce qui signifie encore une fois une perte du pouvoir d’achat de nos membres », ajoute le président de la FTQ.

« Nos gens sont mobilisés et nous allons accentuer cette mobilisation. Les travailleuses et travailleurs de la santé, de l’éducation et des services sociaux veulent une reconnaissance de la valeur de leur travail. Ce qui est sur la table ne règle en rien le grave problème d’attraction et de rétention du personnel de même que les conditions d’exercice d’emploi. Québec doit prendre la mesure des sacrifices des femmes et des

hommes qui tiennent à bout de bras les services publics. Pour nous, les négociations sont loin d'être terminées », conclut le président de la FTQ.

Statistiques pour déboulonner quelques mythes et mieux comprendre les enjeux de cette négociation :

- Moyenne salariale des employés du secteur public (FTQ) : 39 818,76 \$;
- Moyenne salariale des employés occasionnels et temporaires (FTQ) du secteur public (autres que réguliers) : 28 184,06 \$;
- Retard salarial du secteur public (FTQ) : 9,2 %;
- Pourcentage de femmes que nous représentons (FTQ) : 73,8 % ;
- Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui n'ont pas de permanence ou de poste à temps complet (FTQ) : 42,3 %.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

– 30 –

Source : FTQ, <https://ftq.qc.ca>

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809, jlaverdiere@ftq.qc.ca